INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Maire : Denis Baille
Secrétaires : Bernadette Welty et Anne-Laure Dewas
Heures d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h à 12h
Et lundi, mercredi et vendredi de 13h à 15h
Tél : 04 92 34 63 74
Fax : 04 92 34 80 54 mail : mairie.thoard@wanadoo.fr
La Poste : du lundi au vendredi de 11 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 14 h 45
Tél : 04 92 34 62 72
Médecin : Elisabeth Jovet
Tél : 04 92 34 61 61
Infirmières : Sandrine Rousselle et Gregory Cimbolini
tél : 06 65 55 36 30
Taxi : Franck Boaglio au 06 72 00 54 13

Assistante sociale : Le 4ème jeudi du mois de 9h à 11h
Tél: 04 92 30 09 00
Bibliothèque : Du mardi au vendredi de 15h à 18h30 et dimanche de 10h30 à 12h
Tél : 04 92 34 83 44
mail : bibliotheque.thoard@orange.fr
Gîte communal d'étape : 12 places en permanence, ouvert toute l'année tél : 07 70 29 66 75
Déchèterie P2A : 04 92 32 05 05
Les habitants de la vallée des Duyes peuvent se rendre à la déchèterie de Barras et d'Aiglun.
Déchèterie d'Aiglun du lundi au samedi de 9h à 12h
Déchèterie de Barras du lundi au samedi
Horaires d'hiver (du 1/10 au 31/03) de 14 h à 17 h
Horaires d'été (du 1/04 au 30/09) de 15 h à 18 h

Horaires de car

THOARD (départ)	**DIGNE** (arrivée)	**Uniquement en période scolaire**	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6h55	7h40	Scolaire	X	X	X	X	X
9h00	9h35		X	X		X	X
13h25	14h15	Scolaire			X		
DIGNE (départ)	**THOARD** (arrivée)						
11h15	12h00	Scolaire			X		
12h20	13h05	Scolaire			x		
14h55	15h30	Scolaire					X
16h00	16h35	Scolaire	X	X		X	
17h20	18h00		X	X		X	X
18h15	19h00	Scolaire	X	X		X	

A noter

La commune recherche 2 agents recenseurs pour recenser la population à partir de janvier 2019.
S'adresser à la mairie de Thoard

Recensement

Les jeunes qui fêtent leurs 16 ans, doivent se faire recenser dans le trimestre qui suit. Ils doivent se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents. Ils obtiendront une attestation de recensement qui leur sera demandée chaque fois qu'ils se présenteront à un examen ou pour l'inscription à une auto-école.

La commune rappelle qu'il est **strictement** interdit de stationner devant les bornes de recharges électriques sous peine de poursuite.
Tout stationnement déclenche une information transmise au syndicat d'électrification.

Nouveau : Roule ma poule
Location de VTT
à assistance électrique
Rue du col 04 380 Thoard
06 86 50 69 93
04 92 34 82 73
Pensez à réserver !

Département des Alpes de Haute-Provence
Mairie de Thoard –04380
ISSN : 07679335
Juin 2018
Directeur de publication : Denis Baille
Crédits photos : JC Fabre, Y Feraud, M Robert

LE MOT DU MAIRE

Dans le dernier bulletin, nous étions en pleine sécheresse avec les problèmes de manque d'eau et des tuyaux qui cassaient par la rétractation des terrains.
La météo est toujours un sujet de conversation inépuisable et l'on dispose de pléthore de poncifs à ce sujet.
Il n'empêche qu'actuellement l'excès d'eau fait glisser les terrains et les tuyaux cassent à nouveau. Je ne rentre pas dans le détail des dégâts occasionnés sur les chemins par le ravinement.
Qui a dit que nous n'étions jamais contents ?
Mais il se passe d'autres choses dans la commune, vous avez dans les pages qui suivent un compte rendu détaillé des actions de la municipalité.
La fin des travaux dans les rues du village, le parking des prés du Riou et plusieurs projets qui sont déjà bien lancés, des périmètres de captages des sources à la boulangerie, en passant par tous les autres, des actions citoyennes et associatives aussi, avec beaucoup de dynamisme et de nombreux évènements passés et à venir sur la commune. Nous pouvons saluer l'initiative de l'ouverture d'un local associatif où nos artistes dévoilent leurs talents et qui pourra être également un lieu de rencontre et d'échange.
Faire vivre sa commune ne demande pas beaucoup d'efforts, juste le plaisir de participer, de vivre là où on est !
La vente de l'ancienne maison de retraite devrait se réaliser en fin d'été, la commune a cédé à l'acquéreur une bande de terrain pour aménager un parking attaché au projet. Il est probable que les travaux commenceront en fin d'année.
Je souhaite à tous un bel été et des moments agréables et riches dans les divers rendez-vous qui vous sont proposés.
Denis BAILLE

Sommaire

Le mot du Maire p 1
Vie Communale p 2-3
-Informations municipales
-Sydevom
Vie Associative p 4-5-6-7
-Association des parents d'élèves de Thoard
-Bibliothèque municipale
-Ecole
-Association de Musique de Duyes Bléone
-Ose Tente A Thoard
-Atelier les Débauch'arts
-Yoga
-Méditation
-Cercle de l'amitié
-Sapeur pompiers
-Maison de retraite
-Thoard en fête
-Agenda

Informations pratiques p 8

LA VIE COMMUNALE

Informations municipales

Les décisions financières du conseil municipal
Le conseil municipal, a voté les budgets dans sa séance du 12 avril 2018. Le budget principal s'équilibre en fonctionnement à 655 000 € et en investissement à 709 000 €.
Le budget annexe de l'eau et de l'assainissement s'équilibre en fonctionnement à 149 000 € et en investissement à 282 400 €.

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.
18 160 € ont été attribués aux différentes associations.
Le montant est plus important qu'en 2017 car Provence Alpes Agglomération verse 5 108.98 € à la commune qui les reverse à l'amicale des pompiers, au GDA et l'OISDB.

Travaux réalisés

Travaux de réfection des réseaux secs et humides dans le centre ancien :
Les travaux sont terminés y compris la conduite de captage des eaux pluviales de l'église. L'entreprise CEGELEC mandatée par le Syndicat départemental d'électrification a procédé au câblage des réseaux électriques et achevé la dépose des fils apparents qui couraient sur les façades et à l'élimination d'un poteau. Des lampadaires, nouvelle génération, à basse consommation, ont été posés dans la rue du portail Maurel et la placette du Barri. Quelques ajustements sont en cours pour adapter les portes bois placées sur les coffrets électriques. Les télécommunications devraient procéder, à leur tour, dans un délai non encore précisé, aux mêmes opérations (raccordement du réseau, élimination des fils aériens et du poteau à l'entrée du lavoir).

Réseau haut débit : Le très haut débit devrait desservir la commune courant septembre et assurer ainsi de meilleures connexions internet.

Le Parking des prés du Riou :
C'est l'entreprise Guery qui a réalisé l'aménagement de ce parking. Il est recouvert d'un matériau pierreux compacté résistant qui restera en l'état. Il a été financé grâce à une aide de 14 000 € obtenue du département dans le cadre des amendes de police, pour une dépense de 19 277,04 €.
Situé à proximité du village, à côté de la salle multi-activitées, il viendra compléter les équipements déjà disponibles et répondra mieux à la demande notamment lors des diverses manifestations qui animent la vie du village. La partie haute est neutralisée pour le moment afin de stabiliser le revêtement et d'éviter des dérapages plus ou moins intempestifs.

Les travaux à réaliser :

Chapelle Saint Joseph à La Pérusse :
En raison de l'état de dégradation du bâtiment qui jouxte la chapelle, il est apparu urgent d'entreprendre des travaux pour préserver cet ensemble patrimonial. Il sera procédé à la réfection de la toiture et la réparation de la salle des Pèlerins, le montant des travaux est estimé à 26 000 € ht subventionnés à hauteur de 12 000 € par la Région. Une souscription pourra être lancée avec l'appui de la Fondation de France. La chapelle n'étant pas accessible en camion, Patrick JULIEN a proposé d'acheminer gracieusement les matériaux avec son tracteur.

Réaménagement du Foyer rural :
Avec la récupération de la salle de l'ancien musée des cuivres attenante à celle du foyer rural, une réorganisation de l'ensemble de l'espace s'est avérée nécessaire pour mieux répondre à la demande des associations et des particuliers et notamment celle correspondant à la partie « office » du foyer.
Le coût du réaménagement est estimé à 31 655 € ht, la commune peut bénéficier d'une subvention du département plafonnée à 10 000 €.

Travaux de voirie 2018 :
Des travaux seront effectués à l'automne sur diverses voies communales et principalement sur le chemin du Colombier qui dessert plusieurs habitations mais est actuellement non revêtu. Ce dernier sera recouvert d'enrobés . Le coût de l'opération s'élève à environ 35 000 €.

Périmètre de captages
Suite au contrôle de l'Agence Régionale de Santé, un compromis a été trouvé pour réduire le périmètre de la clôture du captage des Ataux. Une demande de subvention sera déposée après chiffrage des travaux.
D'autre part, une étude va être réalisée pour mesurer la turbidité de l'eau de la cascade des Ataux durant cet été, avant d'engager des travaux plus importants.
En effet, cette eau ne pourra être utilisée de manière pérenne que si elle est traitée pour la turbidité.

Tracteurs
Les deux tracteurs de la commune ont fait leur temps. Une subvention de 70 000 € de l'Etat dans le cadre de la DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux), a été obtenue. L'appel à concurrence va être lancé. Les anciens tracteurs peuvent être vendus à toutes personnes intéressées. S'adresser à la mairie.

Boulangerie
Finalement la commune va procéder à l'acquisition du matériel. Un appel à concurrence va être lancé et compte tenu des délais réglementaires et de livraison, la boulangerie pourra ouvrir dès que possible.

LA VIE ASSOCIATIVE

AGENDA

Vendredi 29 juin : Kermesse à partir de 16 h 30 place du village organisée par l'association des parents d'élèves de Thoard.
Dimanche 1er juillet : Audition de guitare à 15 h 30 au foyer rural organisée par l'association de musique des Duyes Bléone.
Tous les jeudis du 12 juillet et 30 août : Ecole de pêche de 9 h à 12 h 30 : enfants accompagnés des parents organisée par Association Jeunesse Sport et Culture à Thoard
Vendredi 13 juillet : Banquet de l'amitié et feux d'artifice (voir programme rubrique Thoard en fête)
Mardi 17 juillet : Cinéma de Pays, dès la tombée de la nuit autour de 21 h 30, dans la cour de l'école.
Vendredi 20, samedi 21, dimanche 22 juillet : Fête de Vaunavès
Samedi 4 août : Belubeach concert au bar La beluguette
Mercredi 15 août : Concert à l'église
Vendredi 17 août : Cinéma de Pays, dès la tombée de la nuit autour de 21 h 30, dans la cour de l'école
Dimanche 2 septembre : Forum des associations sur la place du village.
Samedi 29 septembre : Festival des brasseurs toute la journée sur la place du village organisé par Alterne A Thoard.
Vendredi 5 octobre : Spectacle de la compagnie Plume en ciel, 20 h 30 foyer rural
Samedi 27 octobre : Foire aux agnelles organisée par le GDA
Vendredi 16 novembre : Lectures-Soupes sur le thème de l'Italie 19 h au foyer rural mises en scène par la Mobile Compagnie en partenariat avec la bibliothèque municipale.

Les producteurs

Un pain paysan joyeux

Chaque dimanche matin, été comme hiver, les pains prennent place sur le petit stand du marché de Thoard : pains ronds de blé, nature ou aux graines, pains longs 'méteil' (seigle et blé) ou petit épeautre, même une brioche 100 % végétale attend les gourmands.
Soucieux de proposer en direct des produits issus d'une agriculture vivante et de qualité, Elodie et Sébastien vivent de leur activité de paysans -boulangers dans le vallon de Font Joyeuse, à la Brillanne.
Sans travail du sol, ni labour, les céréales de variétés anciennes y sont semées en direct, sous couverture végétale, sur les terres environnantes. Après la moisson, elles sont moulues sur meule de pierre à la ferme et transformées dans leur fournil auto-construit en bois et paille.
Cette farine complète s'allie ensuite au levain sauvage (mariage entre farine et rosée des champs de blé) et à l'eau de source. Les pains ainsi confectionnés sont faiblement salés, lèvent en douceur puis cuits au feu de bois issu de la forêt voisine.
Ainsi, à travers un quatre mains heureux et bienveillant, naît un pain paysan au sens noble : rustique, dense et nourri.

Gaec Les Petites Chèvres
Frais, affinés, secs , la reine , figues, miel, cendrés…….
De mi-novembre à mi-août, Fanny et Gaël vous proposent leurs fromages de chèvre de la Perusse.
Autour d'une bergerie en bois, le troupeau de 60 chèvres peut pâturer sur les parcours alentours. Se nourrissant d'une végétation diversifiée, les chèvres produisent un lait aux saveurs locales.

D'autres producteurs sont présents selon les saisons ou lors de certaines manifestations : oeufs, volaille, confitures, safran, pois chiches, lentilles, glaces, jus de poire, spiruline…

LA VIE ASSOCIATIVE

Sapeurs-Pompiers de Thoard

Samedi 7 Juillet 2018
fête des sapeurs-pompiers

14 h : Concours de boule, deux joueurs trois boules, équipe choisie 50 € + frais de participation.
18 h : Loto
20 h :Repas à 17 € organisé par les sapeurs-pompiers
Menu :
- Salade et roulé de jambon à la macédoine
- Sauté de porc accompagné de pâte
- Fromage de chèvre de La Pérusse
- Glace
- Vin et café compris.

Le bal ouvrira à 22h, un snack sera à votre disposition durant l'après-midi et tout au long de la soirée.
Info/Résa : 06 45 71 30 19/ 06 88 39 80 77

Challenge Bouliste
Fernand TARDY

Le challenge bouliste en l'honneur de Monsieur Fernand TARDY qui a eu lieu le 26 mai 2018 sera reconduit courant mai juin 2019 et se déroulera sur toute une journée.
Un repas ainsi qu'un snack sera prévu le midi et organisé par l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

Info : Les sapeurs-Pompiers de Thoard lance un appel à toutes les associations motivées pour organiser le Téléthon 2018 en commun.
De plus, nous recrutons, afin que le centre de secours de Thoard puisse perdurer et évoluer (ouvert à partir de 16 ans). Enfin nous recherchons des jeunes de 13 à 14 ans qui souhaitent intégrer l'école des jeunes sapeurs-pompiers. Pour plus de renseignements joindre le 06 68 87 21 79.

Maison de retraite

Le 14 juin, pour la 2ème année, a eu lieu à la maison de retraite un petit marché paysan qui a réuni les producteurs locaux, les résidents, leurs familles ainsi que le personnel au son d'une musique folk. Soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous. La matinée s'est clôturée par un apéritif dînatoire offert par la maison de retraite et concocté par les cuisinières de l'établissement.
Nathalie Baille

Skipass vallée de la Blanche

L'été commence, mais dans la vallée de la Blanche ils pensent déjà à l'hiver. Le Skipass primeur 2018/2019 est d'ores et déjà en vente à l'Office de tourisme à Seyne les Alpes : 169 € jusqu'au 29 septembre 2018.
Ouvert à tous, il donne un accès illimité aux remontées mécaniques des stations de Montclar, Chabanon et le Grand Puy pour la saison d'hiver 2018/2018.

Service accueil
Office de Tourisme Blanche Serre Ponçon
04140 Seyne-les-Alpes

Thoard en fête

Programme du 13 juillet 2018

14 h 30 : Jeu de boules carrées (1 enfant, 1 adulte par équipe), organisé par Jean-Claude Fabre.
17 h 30 : Spectacle de magie, « Les Trépidantes aventures du professeur Nimbus » pour tous publics sur la place du village.
20 h : Paëlla Géante
22 h 30 : Feu d'artifice
23 h : Soirée animée par Mine Jaja, djette !

Camping du moulin

Les soirées d'été au camping du Moulin
Du vendredi 6 et samedi 7 juillet 19 h 30
Concert Phil Garbutt (Irlandais)
Samedi 28 juillet à 19 h
Concert Quai des Orfévres
Samedi 11 août à 19 h 30
Concert « Why Note »
Samedi 18 août à 19 h
Concert "Les Bootlegers"
Samedi 22 septembre à 19h30
Concert « Lily-Lime »
Camping du Moulin
Tél : 04 92 34 65 75 ou 06 79 65 64 18
campingdumoulindethoard@gmail.com
www.lemoulindethoard.com

LA VIE COMMUNALE

Informations municipales

Provence alpes agglo a débuté l'étude du Schéma de COhérence Territoriale, un dossier ainsi qu'un registre pouvant recevoir vos remarques sont disponibles en mairie. Ce document sera enrichi au fur et à mesure de l'avancement de l'étude qui durera plusieurs mois.

Beaucoup de gîtes à moustiques : videz vos bidons et coupelles

Environnement

Pour que les hirondelles continuent à faire le printemps

On aurait pu croire les hirondelles éternelles. Pourtant, depuis une vingtaine d'années, on constate un effondrement des populations de 40% à 80% selon les sites (ligue de protection des oiseaux). Leur nombre diminue également dans notre village où les volontaires de la LPO recensent les oiseaux et cartographient les nids. Nous pouvons et devons agir pour protéger ces oiseaux merveilleux qui consomment des quantités d'insectes, annoncent le printemps, peuplent les ciels d'été et sont partout considérés comme un porte-bonheur. Quelques consignes simples : ne pas réaliser de travaux de rénovation pendant la période de reproduction, soit entre avril et août ; ne pas détruire les nids en hiver ; recourir à la pose de planchettes anti-salissures (plans disponibles à la LPO) en cas de gêne. Les hirondelles et les martinets sont des oiseaux protégés par la loi du 10 juillet 1976 et l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 qui interdisent notamment la destruction, la capture, la perturbation intentionnelle, l'enlèvement ou la destruction des nids, l'altération ou la destruction de leurs milieux. Tout contrevenant s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 9000 euros et/ou une peine d'emprisonnement de 6 mois (art. L 415-1 du Code de l'environnement) et à des réparations.

Prenons soin de nos paysages, de nos arbres et de nos haies

Le paysage est un construit social. Il est le signe, le révélateur des dysfonctionnements de nos sociétés. Il suffit de circuler dans notre beau pays pour constater la dégradation rapide des paysages sous l'effet de l'urbanisation, de l'agriculture intensive et d'une approche à court-terme. La France est bien défigurée. Notre village, notre vallée bénéficient d'un paysage de qualité, construit par celles et ceux qui l'entretiennent et le font évoluer depuis des siècles. La diversité de nos paysages est une richesse inestimable et appréciée des habitants et des touristes, une ressource. Longtemps à l'écart de ces évolutions négatives, notre territoire n'est plus épargné. Grands arbres abattus, haies arasées, alignements détruits, chemins publics rognés… Semaine après semaine le paysage se banalise avec des effets négatifs pour la faune, la flore, les sols, l'hydrographie, le climat et des conséquences à moyen terme pour nous toutes et nous tous. Après le succès de la « fête de l'arbre et du bois » qui montre notre attachement à ce patrimoine, prenons soin de notre environnement, de nos arbres et de nos haies et rappelons que toute modification de ces dernières est soumise à une déclaration préalable auprès de la DDT et que des sanctions et réparations sont prévues par la loi.
http://www.agiragri.com/fr/blog/actualites-agricoles/article/remplacement-deplacement-ou-destruction-de-haies-bocageres-des-regles-existent-et-simposent-aux-agriculteurs-/
Association « Bien-vivre à Thoard »

Sydevom

Nouveau, désormais vous pouvez trier tous les petits emballages métalliques en plus des emballages métalliques classiques dans la poubelle jaune : capsules de bières, collerettes métalliques, bouchons à visser en aluminium, couvercles de bocaux en acier ; muselet autour des boissons gazeuses (fil métallique entortillé) ; dosettes de café alu ; opercules métalliques (par exemple de pot de yaourt) ; papier alu (même celui autour des chocolats) ; tubes de peinture, de dentifrice, de crème, en METAL ; même le contenant en alu des bougies chauffe-plat vide !
Plus d'informations à sydevom-com@wanadoo.fr ou www.sydevom04.fr

Jardins

Amis jardiniers !
Seriez-vous d'accord pour limiter la prolifération de la Valériane (appelée aussi lilas d'Espagne), qui a conquis tous les jardins du Barri et tout le versant thoardais des Duyes ?
Il suffit de cueillir les fleurs fanées et les enfermer dans un sac poubelle afin de limiter la dispersion des graines.
Merci.
Clairette

APET

Cette année, les bénéfices de l'association des parents d'élèves ont permis de financer :
-un spectacle à l'automne et participer au spectacle de noël
-une partie du séjour à Ancelle et aider les familles en difficulté,
-une intervention de l'association Archéovivante dans le cadre de la fête de l'arbre et du bois.

Nous vous attendons très nombreux pour la kermesse de l'école

VENDREDI 29 JUIN

sur la place du village

A partir de 16 h 30 : Ludothèque ouverte à tous
18 h : spectacle des enfants de l'école
19 h : spectacle clown aérien
« Le Magic et le Magic chaud »
20 h : grillades, crêpes, buvette

AMDB

L'Association de Musique des Duyes Bléone vous invite à son audition de guitare qui se déroulera le dimanche 1er juillet à partir de 15 h 30 au foyer rural de Thoard.
A partir de mi-septembre, les cours de guitare, batterie et piano reprendront sur les communes de Thoard, Barras, Mirabeau et Digne.
Renseignements et inscriptions au 04 92 34 86 78

Bibliothèque municipale

Malgré une météo capricieuse, le public est venu en grand nombre à la fête de l'arbre et du bois visiter les expositions, les stands et participer aux diverses animations sur le village et au camping. Un grand merci à tous les bénévoles et participants.

Pendant l'été, la bibliothèque municipale continuera de fêter l'arbre et le bois en proposant une sélection d'ouvrages sur les forêts, les arbres et les savoir-faire liés au bois, ainsi qu'une petite déco. J'Osé Spéré que nous remercions pour sa participation lors de l'atelier « arbre en papier » avec les enfants, exposera également quelques oeuvres de bois et de papier.
Contact : 04 92 34 83 44 / bibliotheque.thoard@orange.fr

Ecole

Les élèves de l'école ont tous participé à la fête du bois du début juin. A cette occasion, une oeuvre collective a été réalisée par petits et grands sous l'œil expérimenté de l'artiste José Spéré. Un grand arbre en papier mâché a été construit, décoré, puis exposé. Ils ont aussi eu la chance de réaliser des nichoirs avec Jean-Luc Arsac, anciennement garde ONF, qui a partagé avec eux son grand savoir sur les oiseaux.
Les élèves du CP au CM2 ont participé à un atelier proposé par Archéovivante où ils ont découvert différents usages du bois : « *de la maîtrise du feu aux instruments de musique en passant par les outils anciens.* »
L'école et les élèves remercient particulièrement José, Jean-Luc et Marina, grâce auxquels la fête du bois fut une belle expérience, pleine d'enseignements et riche de projets.

Du 22 au 25 mai, les élèves de l'école de Thoard, de la Petite section au CM2, sont partis en classe découverte à Ancelle (05). Ils ont vraiment adoré le séjour et les diverses activités proposées : randonnées, course d'orientation, canirando, VTT, grimpe dans les arbres, réalisation d'un hôtel à insecte, etc. Ce voyage a été une expérience inoubliable .

Le 5 juin, la classe de maternelle a été accueillie à la ferme Breissand, dans le cadre de la journée « Made in viande ». Ils ont découvert avec un immense plaisir cet univers agricole proche.

LA VIE ASSOCIATIVE

Ose Tente A Thoard

Cette association a pour objet de promouvoir l'art, l'artisanat et les initiatives dans la vallée des Duyes.
Elle réunit des sculpteurs, des potiers, des peintres/aquarellistes, des créateurs textiles, un producteur de lavande, des artisans du bois tourné, des créateurs de meubles…Elle est un lieu d'échanges et de rencontres entre les créateurs et leur public et a pour but de renforcer le lien social entre les habitants de la vallée. Les pièces seront exposées dans le local de l'ancienne boulangerie du village du lundi au samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h et le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30.
Cette aventure est prévue pour la saison d'été jusqu'à fin septembre.

Contact 06 5858 81 67 ou assocathoard@gmx.fr

Atelier les Débauch'Arts

Nadège Michel expose ses peintures jusqu'au 1er septembre dans l'atelier « Les Débauch'arts » de la rue du col. Tous les jours, sauf le lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Des rendez-vous sont possibles en dehors de ces horaires,
contact au 06 67 67 83 58.

Yoga…et yoga

Nouveau ! Un cours de Kundalini Yoga à Thoard dès la rentrée !
L'association "La Rose des Vents" propose dès la rentrée un cours hebdomadaire de Kundalini Yoga tous les lundis de 18 h 30 à 20 h. Ce yoga à la fois plurimillénaire et très moderne propose une technique puissante et complète combinant postures dynamiques et statiques, techniques de respiration, chant de mantras, relaxation et méditation. Il permet de mieux gérer le stress, stimuler la vitalité, fluidifier les énergies bloquées, conquérir le mental et aller à la rencontre de notre nature profonde dans une dynamique de groupe chaleureuse. Il est tout aussi adapté aux hommes qu'aux femmes.
Pour en savoir plus ou vous inscrire : Retrouvez Aurore au forum des associations de Thoard le 2 septembre
Ou contactez le 06 59 62 19 84 / aurorevi@aol.com

Chic ! La pratique de yoga devrait reprendre le mardi soir aux Bourres. Hatha yoga transmis par Boris Tatsky, initialement de la lignée du yoga de l'énergie de Roger Clerc. Je serai présente au forum des associations à Thoard le 2 septembre pour confirmation. D'ici là, n'hésitez pas à me faire part de vos désirata et de vos questions (horaires, jours supplémentaires de pratique, séances individuelles, précisions sur la pratique…)
Trois séances gratuites vous permettront de faire votre choix en connaissance de cause.

Adhésion à l'association AYL : 15 €
Cotisation annuelle : 120 €
Je vous souhaite un bel été et me réjouis de nos retrouvailles.
Marilène Prévost
06 89 28 53 99
marilene.prevost@gmail.com

Méditation

Tous les vendredis à 18 h 30 dans la salle multi-activités, des cours de méditation Vipassana sont proposés par Marie-Léa.
Les cours sont gratuits,
L'adhésion à l'association Alterne A Thoard est de 10 €.

Cercle de l'amitié

Les membres du Cercle de l'Amitié se réunissent tous les mardis et vendredis après-midi à la salle Gassend, à partir de 13 h 00.
N'hésitez pas à nous rejoindre .
Contact 04 92 34 63 91